

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rythmes et vacances scolaires Question écrite n° 67039

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de tenir compte du biorythme des élèves dans l'organisation des cours scolaires. En effet, de nombreux experts ont souligné le fait que les enfants ont besoin de se coucher tard et, par conséquent, de se lever plus tard qu'à la normale. Il serait bon d'adapter l'emploi du temps aux besoins des enfants, par exemple en commençant les cours le matin vers 9 heures, quitte à terminer le soir vers 18 heures. Il se demande si une réorganisation du système éducatif est envisageable dans un futur proche.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri

Circonscription: Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 67039 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé: éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5720